

CONDITIONS DE GARANTIE DE MELER 2026

YOUR GLUING SOLUTIONS PARTNER

CONDITIONS DE GARANTIE

Focke Meler Gluing Solutions, S.A. (ci-après « Meler ») garantit ses produits contre tout défaut de matériau ou de fabrication pendant une période de deux (2) ans à compter de la livraison ou 4 000 heures d'utilisation, la première éventualité prévalant, à l'exception des réservoirs, qui bénéficient d'une période de garantie de cinq (5) ans.

La responsabilité de Meler au titre des présentes sera limitée, à sa seule discrétion, à la réparation ou au remplacement gratuit en usine ou en tout autre lieu de son choix des produits défectueux ou endommagés, à condition que le dysfonctionnement soit imputable à Meler et que le défaut ait été signalé pendant la période de garantie. Meler se réserve le droit de régler la garantie par le remboursement du montant convenu avec l'acheteur.

Les réparations ou remplacements effectués au titre de la garantie ne prolongent pas la durée de garantie du produit d'origine, à l'exception des pièces réparées ou remplacées, dont la période de garantie sera celle décrite ci-dessus.

Meler n'assumera aucune responsabilité pour tout dommage direct ou indirect subi par l'acheteur, y compris, sans s'y limiter, le manque à gagner, la perte de productivité ou tout autre préjudice économique. La couverture de la garantie est limitée conformément au paragraphe précédent.

Meler décline toute responsabilité quant à la qualité ou aux performances des adhésifs ou autres matériaux utilisés avec ses équipements, ainsi qu'à l'adéquation de ses équipements aux applications auxquelles ils sont destinés

La présente garantie ne couvre pas, et par conséquent Meler ne saurait être tenue responsable, des problèmes ou irrégularités résultant :

- du non-respect par le client des instructions

d'installation, d'utilisation et de maintenance fournies par Meler, ou de toute autre négligence de la part du client ;

- de l'utilisation de pièces de rechange ou de pièces non d'origine Meler ;
- de réparations ou d'interventions sur l'équipement effectuées par des personnes non autorisées par Meler ; ou
- de l'utilisation d'adhésifs inappropriés ou de mélanges d'adhésifs incompatibles.

Sont également exclus de la présente garantie tous les produits qui, en raison de leurs caractéristiques particulières, subissent une usure ou un vieillissement naturel avec le temps, même en cas d'utilisation correcte.

Pour que la garantie soit applicable, le client doit :

1. Signaler le défaut ou la casse à Meler dans un délai d'une semaine à compter de sa détection.
2. Être à jour de tous ses paiements envers Meler.
3. Ne pas avoir modifié ou réparé le produit sous garantie pour son propre compte ou par des tiers sans le consentement exprès de Meler.

Meler se réserve le droit d'inspecter le produit à sa réception afin de vérifier son état au regard de la garantie. Si le retour n'est pas effectué dans un délai de 30 jours, la garantie perdra toute validité et, si un produit de remplacement a été fourni, il sera facturé comme une nouvelle commande. Si le retour est effectué et qu'après analyse le défaut est jugé non couvert par les conditions de la garantie, le produit devra être retiré par le client dans un délai maximal de trois mois et, si un produit de remplacement a été fourni, il sera facturé comme une nouvelle commande.

Pour les produits fabriqués sur mesure conformément aux spécifications, plans ou modèles fournis par le client, Meler garantit la conformité de la fabrication du produit mais non la qualité technique de ses performances, et ces produits ne seront pas soumis à la garantie déclarée aux présentes.

